

OBJET :
DECISION
MODIFICATIVE
N°2 – BUDGET
VILLE

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST
DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAISON CONSEIL
EN DATE DU : 05.12.2017

AFFICHAGE EN DATE
DU : 05.12.2017

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU : **22 DEC. 2017**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du 11 Décembre 2017,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, Philippe SOL, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, EL KAHAZ Sarah, SOULIER Agnès, LINOU Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS Guy, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations :

Mme Patricia RUIZ donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

M. BUSTOS Jean-Paul donne procuration à M. THOMAS Guy,

Mme THOMAS-DAIDE Hélène donne procuration à M. LINOU Stéphane,

Mme ISSALYS Jeanne donne procuration à M. ZAMAI Giovanni,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. THOMAS Eric,

Secrétaire : Mme EL KAHAZ Sarah,

M. le Maire propose les virements de crédits suivants :

BP avant DM n°2 = 0 €

Vu la Commission des Finances en date du 07 décembre 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE**

APPROUVE les virements de crédits proposés ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 11 Décembre 2017.

Le Maire,


Patrick MAUGARD

Ampliation faite le :
21 DEC. 2017
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
15 DEC. 2017
Par publication le :
22 DEC. 2017
Par délégation,
Le Directeur Général des Services


Hervé ANTOINE



Accusé de réception de Préfecture du 14/12/2017
N°011-211100763-20171211-2017-303-DE

11/12/2017

service financier

BUDGET AVANT DM 2				30 238 327			
INVESTISSEMENT							
Art/Fonct		Libelles	Montant	Art/Fonct		Libelles	Montant
2128/01		Autres agencements et amgt de terrains	11 625	2121/01		Plantations arbres et arbustes	11 625
chap 041				chap 041			
.020/21311	9001	hôtel de ville	-100 000				
822/2151	9006	Aménagements urbain	-170 000				
413/21318	9004	Halte nautique	270 000				
Total DM2			11 625	Total DM2			11 625
FONCTIONNEMENT							
6574	.025	subventions associations (mise à disposition)	20 789	70848	.020	mise à disposition de personnel	20 789
7391171		Dégrèvement jeunes agriculteurs	50	7788	.020	produit exceptionnel divers	5 150
7391172		Dégrèvement TH logements vacants	5 100				
Total DM2			25 939	Total DM2			25 939
BUDGET APRES DM2				30 275 891			